

Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales
et de la culture (DSSC)

Colloque sur les familles

Vendredi 26 janvier 2018, Restaurant Le Bourgeois, Av. Rothorn 2, Sierre

Madame Anne-Marie Sauthier, Vice-présidente

Madame Isabelle Darbellay, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille

Mesdames Messieurs les intervenant-e-s,

Mesdames Messieurs les participant-e-s,

Je suis très heureuse de participer avec vous aujourd'hui à ce colloque pour parler de politique familiale, un sujet qui nous touche toutes et tous et qui me tient particulièrement à cœur.

Que vous soyez spécialistes du domaine, engagé-e-s dans une association ou simplement intéressé-e-s par la question, vous consacrez une journée entière pour assister à ce colloque et j'aimerais vous en remercier chaleureusement.

En effet, ce thème est important, non seulement pour le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, que je dirige, mais aussi pour l'ensemble du Gouvernement valaisan.

Cette thématique fait partie des mesures et projets prioritaires du programme de législature du Conseil d'Etat, sous le thème « *Anticiper les changements démographiques* ». Ces projets ont été présentés le 10 janvier dernier.

Concernant la politique familiale, il s'agit de réaliser une étude sur les familles valaisannes servant de cadre à la mise en place d'une politique familiale coordonnée.

Cette étude est d'ores et déjà lancée avec le bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS ; elle est supervisée par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille.

Je me réjouis d'entendre tout à l'heure Madame Heidi Stutz du Bureau BASS, qui a œuvré au rapport fédéral 2017 sur les familles. L'étude lancée s'appuiera également sur les réflexions qui seront menées durant cette journée de colloque.

Par cette recherche, il s'agira d'une part de réaliser une radiographie des familles valaisannes. Il est en effet essentiel de savoir de quoi l'on parle lorsque l'on évoque la famille. Qu'est-ce qu'une famille aujourd'hui en Valais ? De qui est-elle composée ? Comment fonctionne-t-elle ?

Afin de définir une politique familiale, il faut déjà savoir quelle est notre réalité. On parle encore beaucoup de la famille dite traditionnelle – pour résumer papa, maman et deux enfants – mais on parle aussi beaucoup de familles recomposées.

Il est donc nécessaire de faire un portrait de ces familles qui n'ont probablement pas toutes les mêmes besoins.

Ensuite, il s'agira également de faire le point sur les nombreuses et très diverses prestations à disposition des familles.

Des allocations familiales, aux bourses d'études en passant par la politique fiscale et celle de la jeunesse, la politique familiale est une tâche transversale..

Le Bureau BASS aura ainsi également pour tâche d'analyser les prestations existantes. Cela est d'autant plus important qu'aujourd'hui le Valais a perdu sa place de canton le plus généreux en matière d'allocations familiales, alors qu'il a pendant longtemps revendiqué cette étiquette.

Sur la base de cette double analyse, il s'agira enfin de réaliser une synthèse et des recommandations pour définir les orientations futures de la politique familiale de notre canton.

C'est l'Office cantonal de l'égalité et de la famille qui mènera ces réflexions avec le Bureau BASS, la famille étant l'un des 3 piliers de sa mission qui comprend également la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et la lutte contre les violences domestiques.

Je compte beaucoup sur cette étude pour dessiner la politique familiale de ces prochaines années. Car elle est une tâche essentielle de notre société.

Je cite la définition de la politique familiale, telle que mentionnée par la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) :

« La politique familiale est une tâche pluridisciplinaire que l'on ne peut réduire à un seul domaine politique. Elle est étroitement liée à de nombreuses politiques : éducation, politique sociale, santé, économie, fiscalité, migration, démographie, égalité et générations.

Les prestations des familles renforcent la société. Mais l'évolution de la société se répercute aussi sur les familles. De ce fait, la politique familiale est toujours aussi une politique sociétale. Au plan conceptuel, la politique familiale comprend des mesures monétaires, comme les allocations familiales ou les allègements fiscaux, et des mesures non monétaires, comme la création de structures. »

Avant de laisser la parole aux spécialistes, j'aimerais encore vous remercier de votre intérêt pour le thème du jour.

Je vous souhaite une journée riche et fructueuse. Merci.